L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 5 OCTOBRE 1881. 55me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Éditeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 5 OCTOBRE 1881.

VENTE A L'ENCAN.

[illegible] au coin des rues Bourbon et [illegible], au Magasin de poste de Jos. Anges facteur.

Affaire du canal.

L'affaire du canal de la rue du Camp, bien qu'elle soit excessivement locale, n'en soulève pas moins une très importante question d'assainissement et de salubrité, mais pour le bien juger il faut la comprendre, et ce qui a été dit jusqu'ici à ce sujet n'en donne qu'une idée fort imparfaite. Cette affaire a surgi du plan, dressé par la compagnie Crescent dont M. Van Benthuysen est l'intendant, pour la construction du chemin de fer de la rue Colysée. Le droit de cette compagnie à poser des rails dans la rue du Camp, entre la rue Félicité et la rue Calliope, ayant été attaqué devant les cours, elle demanda à la ville le droit de construire sa voie sur la bordure même de la place Colysée, le long du canal, se chargeant, en considération de ce privilége, de couvrir d'un tablier de bois le canal dans toute sa longueur, en substituant des boîtes de planches au tablier dans une certaine étendue du canal à ses deux extrémités.

Les autorités de ville consentirent à cet arrangement, et la compagnie commença alors la pose de ses rails dans l'alignement convenu, et dès ce moment aussi elle fit travailler à la construction de ces aqueducs de bois, de la rue Gainnie au canal Melpomène d'un côté, et de la rue Félicité à la rue Race de l'autre, la partie du canal longeant la place Colysée devant être couverte du tablier dont nous parlons plus haut. Cette différence était justifiée par la largeur du canal qui devient plus considérable à mesure qu'il approche du canal Melpomène où il déverse ses eaux. Un pont ainsi fait ne diminuait en rien le lit du canal de la rue du Camp, dans la partie où en effet il doit rester inobstrué, vu la grande masse d'eau qui s'y jette en temps de pluie.

Une quantité considérable de bois fut envoyée immédiatement sur les lieux par la compagnie qui fit commencer le travail sur trois points à la fois. Ce travail était même poussé avec une grande activité, quand une décision du juge Pardee, de la cour de circuit des Etats-Unis, adjugea à la compagnie le droit de poser ses rails sur la chaussée même de la rue du Camp.

La compagnie alors, n'ayant plus besoin de la bordure de terre qui lui avait été concédée sur la place Colysée par le Conseil de ville, fit arracher les rails qui avaient été posés dans cette ligne et les transféra sur la chaussée de la rue du Camp. Mais, tout en renonçant à la jouissance du privilége et tout en abandonnant le travail entrepris par elle pour couvrir le canal, puisqu'elle n'avait plus besoin de cette bordure qui entamait la place du Colysée, elle proposa au Conseil de lui céder pour rien tout le travail qui avait été fait par elle, ainsi que tous les bois achetés et envoyés par elle aussi, et à ses frais, sur les bords du canal dans presque toute son étendue, à la condition d'être affranchie des obligations du contrat. La masse de ces bois est considérable. Le Conseil alors se chargerait d'accomplir une amélioration dont les deux tiers au moins ont été faits par la compagnie. Nous croyons même qu'elle s'obligerait à fournir tous les bois nécessaires à l'achèvement de l'œuvre, si le Conseil consentait à la décharger de l'obligation de construire le pont, bien qu'une partie de cette construction soit déjà faite. Dans ces conditions, nous ne croyons pas qu'il en coûtât plus de $2,000 à la ville pour compléter le travail de construction entrepris par la compagnie.

On voit par là que cette difficulté vient de la décision rendue par le juge Pardee. Il est clair que, par prudence, la compagnie et le conseil de ville eussent dû l'attendre avant de procéder à l'exécution de pareils travaux. Cette décision rendant inutile pour la compagnie l'usage de cette lisière de terre prise sur un des côtés de la place Colysée, il est assez naturel que la compagnie tâche de se soustraire à l'accomplissement d'un contrat qui lui est entièrement onéreux, et onéreux en pure perte, mais il est naturel aussi que le conseil de ville, qui n'a pas d'argent mignon, tienne à ce que le contrat soit exécuté dans toute sa teneur. La différence est peu de chose, et à supposer que la ville la prenne sur elle, il n'en sera pas moins vrai qu'elle aura trouvé, par cette combinaison, le moyen de faire exécuter, avec $2,000 seulement, un travail qui, avec les matériaux, en vaut plus de $22,000. Ainsi quelque soit le dénoûment de cette difficulté, on voit déjà, d'une manière certaine, que non seulement la ville n'y perdra pas, mais encore qu'elle y trouvera un large bénéfice, ce bénéfice lui étant déjà acquis par la proposition de la compagnie.

Ce n'est pas là, non plus, ce qui nous inquiète, mais ce qui nous met en peine, c'est de savoir comment la ville fera pour entretenir un pont de bois de cette largeur sur une longueur de huit îlets. La compagnie des chemins de fer "Crescent" en aura fait les frais, mais elle ne le réparera pas, et deux ans suffiront pour le mettre en ruines. Alors, comment la ville, qui ne peut pas seulement remplacer les madriers employés dans les intersections de rues non pavées, fera-t-elle pour réparer ces aqueducs en bois et cet immense tablier de planches recouvrant le canal? Il est évident pour nous qu'elle ne le pourra pas. En ce cas, le canal de la rue du Camp, troué ou enfoncé en cent endroits divers, offrira une perspective encore plus désolée que celle d'aujourd'hui. Tous les gamins du voisinage viendront le dépécer; ils en feront juste ce qu'ils ont fait déjà avec les grilles de fer qui entouraient naguères la place du Colysée, et que l'administration radicale de la ville n'avait su ni protéger ni entretenir; ils les enlèveront par morceaux et tous les matériaux bons ou mauvais, auront bien vite disparu. Tel sera le résultat final de cette affaire. Elle a été mal conçue, parce que l'entretien en sera toujours au-dessus des forces pécuniaires de la municipalité.

Sous le rapport de l'assainissement, elle prête encore plus sérieusement à la critique. Ce canal, dans toute la largeur et la profondeur de son lit, ne suffit pas à contenir les eaux qui lui viennent des rues adjacentes, même dans les temps de pluies ordinaires. Il déborde cent fois par an, et il n'y a rien de plus ordinaire que de voir la rue du Camp convertie en lac. Ce sera bien pis, lorsque ce lit sera occupé par des boîtes carrées le privant de la moitié de son évasement. Evidemment les inondations seront encore plus fréquentes qu'aujourd'hui.

Il y aurait une chose meilleure à faire et qui aurait été faite pour toujours, ce serait de construire ce canal sous de la terre, ce qui délivrerait le voisinage d'une mare infecte quand la pluie fait défaut, car c'est la pluie seule qui peut fournir assez d'eau pour laver le canal. Le Dr Choppin avait conseillé cette amélioration quand il était président du Bureau de Santé, et il est malheureux qu'on n'y ait pas donné suite. Dans la situation des finances de la ville, on ne pourrait rien faire de mieux que de reprendre ce projet dont l'exécution ne coûterait rien, car la vente des matériaux rassemblés par la compagnie "Crescent" pour couvrir ce canal, produirait une somme bien supérieure aux frais que coûterait ce nivellement définitif. Tout le quartier en serait assaini et la population, qui y réside, serait à jamais délivrée de ces myriades d'insectes qu'engendrent les eaux stagnantes du canal. La question entre la ville et la compagnie serait ainsi résolue sans difficulté.

EUROPE.

Nous avons reçu nos journaux d'Europe. Les dernières dates de Paris sont du 17 septembre. Les dépêches télégra[phiques publiées] dans notre journal ont quelque peu défloré les faits que nous transmettent les journaux. Cependant il en est quelques-uns qui offrent encore un intérêt réel. Voici quelques extraits des principaux journaux:

La question de la Tunisie.

La période des grandes pluies a commencé sur les côtes africaines de la Méditerranée, dit le "Journal du Havre:" Rien donc ne va s'opposer à ce que les opérations militaires, forcément suspendues pendant les chaleurs, soient reprises activement en Algérie et en Tunisie.

Le "Journal des Débats" estime qu'il est grand temps de reprendre l'offensive, non pas que la situation ait beaucoup empiré, "mais il n'est pas douteux que l'arrêt qui s'est produit dans la marche de nos opérations a permis aux insurgés qui pullulent décidément partout où nos troupes ne sont point en force, de redoubler d'audace; ils tournoient en quelque sorte autour des points stratégiques que nous occupons déjà, et ne craignent pas de se montrer en nombre jusque dans les environs de Tunis."

Il importe que cette audace soit réprimée, et que, par une action "prompte et simultanée" on mette enfin à la raison les tribus révoltées.

Le "National" constate que, jusqu'ici, nous avons opéré, en Afrique, avec une lenteur ruineuse, qui nous a coûté beaucoup d'hommes et beaucoup d'argent, sans amener aucun résultat.

Une conduite plus ferme et dégagée de toutes les préoccupations politiques, qui, suivant lui, ont entravé l'action militaire, aurait dû être adoptée.

"Il eût fallu, dit-il, laisser le corps expéditionnaire intact, au lieu de ramener, en France, les vainqueurs des Kroumirs pour jouer aux triomphateurs. Il eût fallu occuper les points importants avant que les populations fussent soulevées. Il eût fallu expédier, sans retard, des renforts sérieux."

Le *National* conclut que "l'opinion aura le droit d'être sévère pour le ministre de la guerre, dont l'insuffisance est démontrée; pour ses collègues, qui n'ont pas voulu se séparer de lui, de peur de provoquer une crise; et pour la majorité de l'ancienne Chambre, qui n'a pas voulu voir clair avant les vacances."

Le *National*, qui est un journal modéré, ne parle pas autrement qu'un intransigeant. Nous lui ferons, toutefois, remarquer qu'il confond un peu, ici, les responsabilités, et qu'il est bien facile de faire des plans en chambre, dans un bureau de rédaction.... après les événements. La difficulté est autrement grande, quand il s'agit de les appliquer, et qu'on se trouve aux prises avec des difficultés imprévues.

Revue politique.

Plusieurs journaux ont la prétention d'aborder, au point de vue pratique, les principales réformes qui devront, selon eux, être réalisées, dans le cours de la prochaine Législature.

C'est là un travail utile, qu'on aurait même dû commencer plus tôt; mais les premiers essais que nous constatons ne sont pas des plus heureux.

Les intransigeants concentrent leurs efforts sur la question de la révision.

La *République française*, de son côté, remet la réforme sénatoriale à l'ordre du jour. Répondant au *Journal des Débats*, qui veut conserver la Chambre-Haute sans le plus léger changement, La *République* s'exprime ainsi:

"Travaillons-nous pour le Sénat ou pour le pays? S'agit-il des intérêts particuliers d'une Assemblée, si respectable et si nécessaire qu'on la suppose, ou des intérêts de la France? Et s'il y a quelque désaccord, quelque contradiction, qui doit céder, en définitive? Si l'on ne peut vivre ensemble, qui doit vivre et qui doit mourir."

La *République* aime mieux ceux qui disent d'attendre au moins jusqu'en 1882.

Quelques journaux se plaignent de ce que M. Gambetta, malgré les avertissements que le suffrage universel vient de lui infliger, reste encore, même aux yeux de ceux qui lui ont fait la plus vive opposition pendant la période électorale, le chef indiqué de la prochaine combinaison ministérielle. Cette dualité de l'opinion, ce sentiment "de réserve et d'espérance" que le nom du grand orateur éveille dans la pensée publique, la *Nouvelle revue* l'explique ainsi dans sa chronique politique:

"C'est qu'il existe en lui (M. Gambetta) deux hommes, comme il y a deux courants d'opinion autour de lui: l'un, possédant l'instinct du gouvernement, l'intuition des besoins et des désirs de la France, le juste sentiment de ce qui est à prendre ou à rejeter, à réaliser de suite ou à différer, dans les programmes flottants et hyperboliques des partis: l'autre, au contraire, enclin à perdre de vue tout ce qui n'est pas sa propre pensée et possédé d'une velléité intermittente de s'imposer au pays.

"Son admirable campagne contre le 16 mai et la fondation de la République, dont l'honneur lui revient pour une large part, ont été suivies d'une phase d'éblouissement toute semblable; de ce que, pour la deuxième fois, la France l'acclamait comme un de ses premiers citoyens, il a inféré qu'elle allait le laisser maître de la façonner à sa guise, suivant sa conception personnelle et au gré de ses combinaisons. Président de la Chambre, de même que président de la Défense, le rôle l'a entraîné; il a pris le pouvoir pour l'omnipotence.

"Il a perdu de vue que, fût-on l'ouvrier principal d'une œuvre, en devient-on la personnification, cela ne donne pas le droit du commandement souverain en toutes choses; il a oublié que la nation républicaine qui prend un guide, si pleinement qu'elle s'abandonne à lui pour un temps, veut rester maîtresse d'elle-même et n'admet pas que le guide se transforme en dominateur. Entre l'autorité et l'autoritarisme, elle établit une distinction; elle a cru sentir que cette distinction échappait à M. Gambetta, et a voulu l'y ramener. Le pays ne s'est cependant, pour cela, ni séparé ni éloigné de lui: il l'a seulement averti."

La nouvelle Chambre se réunira le 28 du présent mois. Il résulte des nouvelles télégraphiques que nous avons déjà publiées, que M. Gambetta sera le chef du nouveau cabinet. Nous verrons à l'œuvre le puissant orateur.

Un rapprochement nouveau et plus intime s'est opéré entre M. Jules Ferry, président actuel du du conseil des ministres, et son successeur probable, M. Gambetta. Dans un récent discours, dont la presse entière s'est occupée, M. Jules Ferry a flétri en termes indignés le langage injurieux des journaux intransigeants à l'égard de M. Gambetta.

Le bonapartisme.

L'Ordre, journal bonapartiste, annonce un grand événement—événement démenti par nos dernières dépêches, mais qui a cependant toute l'apparence de la vérité. Le prince Jérôme Napoléon aurait résolu de renoncer à ce qu'il s'obstine à prendre pour ses droits au trône de France, et de les céder à son fils Victor. Cette résolution aurait été prise dans un conseil de famille et sur la proposition de la princesse Mathilde, C'est pendant un voyage en Turquie du prince Jérôme que le manifeste aurait rendu public.

Si le prince Jérôme renonce à ses prétentions, il faut qu'il les reconnaisse irréalisables. Quoiqu'il en soit, sa retraite, n'effacera pas les divisions qui se sont produites dans le parti bonapartiste, mais c'est un succès pour M. Paul de Cassagnac qui, après la mort du prince impérial avait désigné le prince Victor comme candidat prétendant. M de Cassagnac va devenir le chef du bonapartisme et passer à l'état de Vice-Empereur, ainsi que M. Rouher, mais sans exercer l'ombre d'un pouvoir.

—En attendant la réunion des Chambres, les journaux des diverses nuances continuent la polémique. La liberté de la presse consacrée par la dernière loi, a donné naissance à une foule de journaux d'une existence éphémère. Le parisien est ahuri au milieu de cette avalanche de papier qui, le soir et le matin, l'inonde complètement.

L'attention commence à se porter sur le prochain renouvellement du Sénat qui aura lieu au commencement de 1882.

L'entrevue de Dantzig.

La presse française n'attache pas une grande importance à l'entrevue des empereurs. S'il y a entre les trois empires du nord des points de contact, il y a aussi des divergences profondes. Au fond, elle ne voit dans cette rencontre entourée de tant de mystère, que le désir de l'empereur de Russie de rassurer la Prusse et l'Autriche au sujet du panslavisme qui devient menaçant.

L'Irlande.

L'Irlande ne lutte plus seulement contre les propriétaires du sol. Le land bill n'a satisfait personne. Les orateurs les plus populaires ont fait entendre les mots d'autonomie, d'indépendance. Un voyageur français, qui vient de parcourir l'Irlande, le comte de Castellane, communique au Figaro ses impressions de voyage. Il prévoit, dans un temps rapproché, une guerre sanglante et acharnée entre l'Angleterre luttant pour maintenir sa suprématie, et l'Irlande combattant pour sa liberté.

LOUISIANE.

Extrait de l'*Observateur de St-Martinville*, du 1er octobre:

Nous avons eu de délicieuses ondées cette semaine, et tandis que nous écrivons ces lignes, d'épais nuages courent dans l'espace, chassés par un fort vent du sud, pendant que le tonnerre gronde dans le lointain.

Tout indique de nouvelles ondées, et nous ne nous en plaignons pas, car il était temps, plus que temps que la pluie tombât.

Elle arrive malheureusement un peu tard pour la canne rabougrie et souffreteuse qui n'aura guère le temps de prendre son élan et de mûrir avant les gelées blanches d'octobre et de novembre. Les vents de nord de septembre nous ont donné un avant goût de ce que l'hiver nous réserve, et en dépit des prédictions de Vennor et autres nous tremblons d'avance de sa venue.

Si nous avions eu ces pluies à la fin d'août, jamais dans nos champs plus belles cannes ne seraient penchées gracieuses au souffle des brises; mais la sécheresse est venue et tout a dépéri, tout s'est étiolé, tout a disparu jusqu'à l'espérance ce vin généreux du cœur qui soutient dans les moments de défaillance, et qui donne de l'héroïsme dans l'adversité.

Elle est donc venue trop tard pour beaucoup de planteurs que la ruine menace et qui ont peu de chance d'y échapper.

Notre confrère parle aussi de l'embranchement du chemin de fer:

Il arrive, ou va arriver!

Il n'y a plus à en douter. Notre village va ressusciter. Les travailleurs ont déjà dressé leurs tentes, et, depuis jeudi, une partie des "*cross ties*" a été apportée.

Préparons-nous donc à l'accueillir dignement, cet embranchement si désiré, qui va faire reculer la mort qui menaçait St. Martinville, et donner un nouvel essor à notre commerce et à ses industries.

—Décédés, à St-Martinville:

Samedi, 24 courant, à l'âge de 55 ans, M. Léopold Beslin. La mort s'est appesantie sur cette pauvre famille et en a fauché les membres sans pitié depuis trois ans, alors que Mme Beslin, une digne et noble femme toute dévouée à sa famille et à son époux partait. Depuis lors trois enfants l'ont suivie dans la tombe, et aujourd'hui la mort a frappé le père, qui, lui aussi était bon père et qui se dévouait avec une abnégation sans égale pour ses orphelins. Cette mort a impressionné toute la population du village qui sympathise avec ceux qu'il laisse derrière, et jamais cortége plus nombreux et plus recueilli n'a suivi jusqu'à sa demeure dernière, la dépouille mortelle d'un *exilé*.

Le 27 septembre 1881, à l'âge de 31 ans, M. Hyppolite Kaire.

Le 30 septembre, à l'âge de 60 ans, Gustave G. Fournet.—Au moment de mettre sous presse nous apprenons la mort de M. Fournet, décédé, vendredi matin, à 5 heures. M. Fournet était un homme estimable et fort aimé. Citoyen utile et bon père, sa mort laisse un vide difficile à combler. Nous sympathysons avec sa nombreuse famille dans ce moment d'épreuve et de tristesse.

—Nous avions reçu une gracieuse invitation du Rév. Père Coughlan pour le concert de dimanche dernier à Loreauville, et nous avons eu le regret de ne pouvoir y assister. Ceux de nos paroissiens qui y sont allés en sont revenus enthousiasmés du beau talent de M. Henri Joubert et ne tarissent pas d'éloges. Le jeu sympathique et correct de cet artiste et la facilité avec laquelle il se joue des difficultés du violon, ont provoqué d'unanimes applaudissements—M. Joubert a été admirablement secondé par sa charmante dame, une artiste hors ligne elle aussi, une des élèves les plus remarquables du maëstro Hubert Rolling. Plusieurs amateurs ont aussi donné leur concours et ont largement contribué au succès de la fête musicale.

Du *Banner* de la Pointe-Coupée, du 1er octobre:

La pluie a commencé lundi dernier et n'a cessé que jeudi. Le coton en a un peu souffert, mais la perte sera faible si le temps continue d'être favorable.

—Tous les moulins sont bondés de coton.

—Le moulin à vapeur de l'habitation Downing & Merrick, sur le bayou Fordoche, a été détruit par un incendie, dans le courant de la semaine dernière.

—Décédé, à sa résidence, sur la Fausse Rivière, le samedi, 24 septembre 1881, Jean Baptiste Desormes, natif de la paroisse Pointe-Coupée et âgé de 44 ans. La paroisse perd en lui l'un de ses citoyens les plus honorables et les plus utiles.

Bitter Malakoff.—Nous appelons l'attention des familles sur une annonce que M. Alph. Walz publie dans l'*Abeille* de ce jour, relativement à la fabrication et à la vente du célèbre Bitter Malakoff auquel, comme il est dit dans cette annonce, une médaille a été décernée à l'exposition universelle de Paris en 1878. Comme tonique, pas de meilleure préparation, de l'avis des médecins qui l'ont analysé et qui sont unanimes à en reconnaître les vertus curatives. Dans sa composition il n'entre aucun ingrédient nuisible à la santé, et c'est une raison puissante, ce nous semble, pour en fortement recommander l'usage.

Avantages.—Il est certain qu'un acheteur a tout intérêt à se munir dans les maisons de premier ordre, car c'est toujours celles qui vendent le plus et qui, pour cette raison, peuvent vendre à plus bas prix que les maisons faisant un plus petit chiffre d'affaires et il coule de source qu'une maison vendant beaucoup peut acheter de même et tout le monde sait que plus on achète en grand et plus les prix de revient sont petits, c'est donc un bénéfice réel pour l'acheteur que de patronner une maison travaillant avec de grandes facilités d'action. Nous invitons donc tous ceux qui veulent bénéficier d'avantages sérieux à se rendre à L'Etoile Rouge où l'assortiment est immense et où les prix sont fixés d'après les plus bas prix de fabrique.

Les étrangers trouveront un avantage sérieux à l'Etoile Rouge. Tous les prix y étant marqués en chiffres connus ils sont à l'abri de toute surcharge.

—Entre Marseillais:

—Notre maison de commerce est tellement considérable qu'il a fallu démolir trois étages pour pouvoir ouvrir le grand livre.

—Té! chez nous, pour que le teneur de livres pût passer du doit à l'avoir, il a fallu, lui faire un chemin de fer, à cet homme.

La question égyptienne.

Pendant que l'on discute à perte de vue sur la composition de la nouvelle majorité et que le gouvernement, par ses longs retards à prendre des résolutions, expose cette majorité à tous les fâcheux effets de l'incertitude, de l'oisiveté et de la désunion, il ne sera pas mauvais de suivre attentivement ce qui se passe au dehors. De quelque côté que nous tournions les yeux, soit vers l'intérieur soit vers l'extérieur, nous ne trouvons que de nouveaux motifs de persévérer dans notre sentiment et de demander chaque jour avec plus de force un vrai cabinet politique, appuyé sur une majorité de gouvernement, de liberté et de progrès.

Qu'il y ait quelque désarroi dans la conduite de nos affaires extérieures, tant politiques que commerciales, on ne peut le nier, et, bien qu'il soit juste de s'en prendre à certaines circonstances, à certains incidents tout à fait indépendants des hommes, il n'en est pas moins vrai que nous avons besoin aujourd'hui d'une fermeté plus grande pour ressaisir les fils épars de notre politique étrangère. Pendant que nous sommes occupés à rétablir la paix dans notre colonie algérienne, à la protéger de toutes parts contre les invasions du monde musulman, qui s'agite confusément autour d'elle, voici qu'une révolte militaire a remis en [illegible] A l'heure qu'il est, toute la côte africaine, depuis l'Atlantique jusqu'au Nil, toute cette vaste région dont le sort est lié si étroitement aux affaires de l'Europe, se trouve dans un état d'incandescence dont il faut chercher bien loin un autre exemple.

Nous repoussons absolument toute pensée d'une intervention militaire de la France en Egypte; c'est bien assez d'avoir été obligés, par des insultes quotidiennes, par le souci pressant de nos plus grands intérêts, de porter notre drapeau jusqu'à Tunis et au-delà. Mais on ne peut non plus laisser passer les insinuations des journaux anglais qui disent "qu'une intervention de la Turquie en Egypte pourrait avoir des inconvénients, et que le gouvernement anglais n'y aurait recours que si tout autre moyen de pacification faisait défaut." Assurément les autres moyens ne peuvent faire défaut, et tout le monde déclare qu'une intervention turque, appuyée de l'Angleterre, serait de tous les moyens le plus défectueux. Il aurait pour résultat de changer toutes les conditions politiques et économiques dans cette partie de l'Orient, de restituer à la Turquie des droits et une influence qu'elle est absolument incapable d'exercer pour le bien général, et de compromettre les résultats si péniblement obtenus par l'accord des deux grandes puissances occidentales: la France et l'Angleterre.

Ces deux nations ne peuvent oublier quel rôle important est le leur dans le développement de la civilisation européenne et dans le maintien de la paix du monde, qui leur est si nécessaire à l'une et à l'autre. Il est bien difficile qu'entre deux grands peuples si rapprochés, tous deux jaloux de leur honneur national et de leurs intérêts légitimes, quelques difficultés passagères ne s'élèvent, tantôt à propos de commerce, tantôt à propos de politique. Mais, au-dessus de ces difficultés, ils doivent toujours placer le sentiment profond de leur responsabilité devant le reste du monde. Leur bonne entente est peut-être aujourd'hui la garantie la plus précieuse, la plus essentielle à tous les peuples. On a vu, sous leur administration et sous leur contrôle, l'Egypte sortir de son ancien désordre.

Que plusieurs fautes partielles aient été commises, nous ne le nions pas. L'insurrection du Caire avait été prévue, annoncée dans des journaux français et anglais plusieurs jours à l'avance: les deux gouvernements n'ont pas pris des mesures pour l'empêcher d'éclater. Ils peuvent en prendre au moins pour y apporter maintenant un remède nécessaire. Ils doivent se souvenir des bons effets que leur accord a produits dans ce pays, et persévérer dans leur première ligne de conduite, en l'améliorant et l'affermissant sur les points où elle s'est montrée défectueuse. Ce n'est pas seulement les situations économique et financière de l'Egypte qu'il faut régler d'un commun accord, c'est aussi la question militaire. Au lieu de renoncer à un système dont les premiers avantages ont été constatés, il faut le développer, en développant aussi entre les deux grands Etats les sentiments de concorde et de confiance mutuelle.

Cette opinion est celle de tous les hommes sensés en Europe. On peut remarquer que depuis quarante-huit heures elle a fait des progrès considérables. Nous sommes convaincus qu'elle est sur le point de prévaloir. La France et l'Angleterre, sans coup férir, demeurant parfaitement unies, ont plus qu'il ne faut d'autorité morale et de prestige pour faire rentrer dans l'ordre quelques colonels révoltés, qui semblent comprendre d'eux-mêmes qu'ils se sont déjà engagés dans un impasse, et pour empêcher le retour de semblables crises par la réforme de l'organisation militaire en Egypte.

Il sera bon que nous reportions ensuite les yeux sur nous-mêmes et que nous considérions sérieusement la situation qui nous est faite en Europe, d'un côté par les affaires d'Algérie, de Tunis et du Caire, d'un autre côté par les difficultés relatives à nos traités de commerce avec l'Angleterre et avec l'Italie. Nous avions demandé avec instance la prochaine convocation des Chambres; le gouvernement n'a point paru de cet avis. Cependant tout démontre de plus en plus la nécessité où nous sommes de reprendre vigoureusement en main la direction de nos affaires qui vont visiblement à vau-l'eau. Il nous faut un gouvernement; il nous faut une majorité, et non pas dans deux mois, mais demain, si c'est possible. Le cabinet qui n'a plus qu'un souffle de vie engage sa responsabilité de la manière la plus grave en opposant sa force d'inertie au vœu pressant de l'opinion.

[*Le Globe.*]

Amusements.—Les deux théâtres de la rue St Charles sont foulés de monde tous les soirs, et l'on ne se lasse pas plus de voir jouer la troupe de Milton Nobles à l'Académie de Musique qu'on ne se lasse de voir et d'entendre les Ménestrels Mastodont de Haverley. La comédie de Nobles fait rire à gorge déployée, mais les Ménestrels se font regarder sans exciter le rire et même se font admirer. Ce qu'il y a de mieux à faire c'est d'aller les voir alternativement les uns et les autres, un jour à l'Académie, le lendemain au Vieux Drury; sans oublier qu'aujourd'hui mercredi il y a matinée dans les deux théâtres.

Mme Estelka Gerster, engagée par M. Max Strakosch pour la prochaine saison d'Opéra dans notre ville, a fait sa première apparition en Amérique avec la compagnie d'opéra de Mapleson, à l'Académie de Musique, de New York, le 11 novembre 1878. Elle a débuté dans le rôle d'Amina, de la "Somnambule." Son succès a été très grand, et elle a produit la plus grande impression sur l'auditoire. A chaque apparition de Mme Gerster à l'Académie de Musique, la salle était envahie par le public le plus enthousiaste. La presse entière faisait son éloge. A la fin de la saison, à New York, Mme Gerster visita Boston, Philadelphie, Baltimore, Cincinnati, Chicago, St Louis et plusieurs autres villes principales; sa tournée fut un grand triomphe d'enthousiasme, et les démonstrations furent plus grandes, si c'est possible, qu'à New York. A son retour à New York, Mme Gerster renouvela ses premiers succès, devint l'idole du public, et l'Académie de Musique était comble chaque soir qu'elle chantait.

Mme Gerster sera de retour vers le 15 novembre 1881, et visitera non seulement les théâtres de ses premiers triomphes, mais étendra sa tournée, de façon à donner au public des autres villes l'occasion d'entendre la reine des artistes lyriques.

Gerster-Gardini, prima donna, de "Her Majesty's Opera Company" à Londres, est née en 1855, à Kassa (Kaschau), capitale du Nord de la Hongrie, et a fait ses études sous Frau Hellmesberger, célèbre musicienne, au Conservatoire de Vienne, où elle a reçu le premier prix en 1875. Le célèbre Verdi assistait au concours. Elle a chanté en Espagne, en Italie et à Berlin. Elle occupe parmi les chanteuses modernes le rang des Patti, des Nilsson et autres. Elle possède un talent naturel, où les nuances les plus délicates se touchent sans se confondre et forment un ensemble exquis.

M. H. Billard, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 17 septembre.

Gaz de Pétrole.

Hier soir, M. T. Sewell, directeur de la Septoline and Safety Oil Company, établie au No 15 de la rue Dauphine, a soumis aux membres de la presse son éclairage au gaz de pétrole.

Ce gaz est opéré par un appareil hydraulique automatique de nouvelle invention et par une pompe qui force l'air à passer par les tuyaux de gaz jusqu'à la lampe contenant l'huile. Au lieu de mèche le bec a une pointe de carbone semblable à celles qui sont en usage dans la lumière électrique. Il n'est pas besoin de cheminée. La lumière est blanche et beaucoup plus forte que celle qui est faite avec le gaz de charbon et coûte seulement 50 cents par mille pieds cubes, ce qui ne fait que le quart du prix du gaz de charbon qui coûte $2 par mille pieds cubes.

Voilà une fameuse invention, une invention d'autant plus précieuse qu'elle offre un éclairage beaucoup plus fort à un prix de 75 0/0 au-dessous du prix du gaz de charbon, et au-dessous aussi du prix de l'éclairage électrique qui, jusqu'à présent, n'a pas [illegible] par le bon marché.

Dépêche de condoléance et réponse.

Quartier-général des vétérans de l'armée de la Virginie du Nord Division de la Louisiane.

Nlle-Orléans, 21 septembre 1881.

James G. Blaine,
Secrétaire d'Etat,
Washington, D. C.

Avec les sentiments de la plus sincère et de la plus pure sympathie, les membres qui restent du quota de la Louisiane à l'armée de la Virginie des Etats ci-devant confédérés, avec leurs têtes inclinées et leurs cœurs loyaux, navrés de douleur, entourent la tombe vide du Président et offrent à sa veuve chrétienne et affligée toutes les consolations humaines.

JNO B. RICHARDSON,
JNO J. FITZPATRICK Président.
Secrétaire aux minutes.

RÉPONSE.

Jno B. Richardson,
président, Nlle Orléans.

Au nom de la veuve et de la famille de notre feu Président, et au nom du gouvernement, je vous remercie avec reconnaissance de votre éloquent message de sympathie à cette heure d'affliction universelle.

JAMES G. BLAINE,
Secrétaire d'Etat.

Le Pied de Cochon.

Prudhomme n'aurait pas manqué de dire du plaignant que, le jour où on l'a volé, il portait ses "lares" ailleurs; mais, comme c'est un charcutier, il pourrait y avoir malentendu, et nous aimons mieux dire tout bêtement qu'il déménageait.

Or, c'est au milieu du remue-ménage qu'une femme lui a volé un pied de cochon farci.

Cette femme se présente au banc des prévenus dans un état de grossesse assez avancée, et répand des larmes amères.

Le charcutier, armé d'un parapluie, s'avance à la barre, lève une main avec laquelle on pourrait faire la paire, prête serment et attend.

M. le président.—Eh bien, déposez!

Le charcutier dépose son parapluie.

M. le président.—Je vous dis de faire votre déposition.

Le charcutier.—Ah, bon.... excusez.... voilà: vous comprenez que, car, messieurs, je suis au-dessus d'un pied de cochon, et ça n'est pas pour ça que je fais venir en justice une femme, même truffé et farci, sur le point d'être mère; quand ça ne serait que pour l'enfant qui est innocent de ça, et que je vends 20 sous; ça n'en vaudrait pas la peine; je me moque d'un pied de cochon, je lui aurais dit: va te faire pendre ailleurs! et voilà tout, mais profiter de ce que je déménage.... Ah! parce que j'oubliais de vous dire que je déménageais; alors, à ce moment là, mon épouse et moi, nous étions dans l'arrière-boutique pour donner un coup de main à passer l'armoire. Tout à coup, v'là mon épouse qui dit: on nous vole! J'y cours et je trouve madame garnie du pied de cochon, je lui arrache le pied de la main en lui disant: il faut que vous ayez bien peu de délicatesse! Pour lors qu'ayant fait un peu de tapage, ça a amassé une société et des sergents de ville qui ont arrêté madame; sans ça je lui en aurais tenu quitte pour lui avoir dit ses procédés devant le monde.

M. le président (à la prévenue)—Vous reconnaissez le fait?

La prévenue (baissant la tête)—Oui, monsieur.

M. le président—Pourquoi avez-vous commis ce vol?

La prévenue (à mi-voix)—Étant dans une position où ces choses-là arrivent....

Le charcutier—Ah! oui, elle m'a dit que c'était une envie; faut croire qu'elle avait peur que son enfant ait un pied de cochon.

M. le président.—Taisez-vous.

Le charcutier.—Mais il n'aurait toujours pas été farci et truffé, le pied de son enfant.

Le tribunal condamne la prévenue à quinze jours de prison.

Le charcutier.—J'en suis véritablement désolé pour un simple pied; mais, comme j'ai lu dans les fables de Lafontaine:

Laissez-leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.

Une cause difficile à juger.

Le père, la mère et le fils viennent s'asseoir au banc des prévenus, en pendant avec un vieux brave homme qui va se placer au banc de la partie civile.

M. le président (au plaignant).—Que reprochez-vous à ces gens-là?

Le plaignant, atteint d'un enrouement auprès duquel celui de Jean Hiroux rappellerait le timbre de la Patti, fait entendre une espèce de râlement, qu'il accompagne d'une mimique très accentuée et d'un roulement d'yeux effrayant, mais pas un traître mot n'est intelligible.

M. le président (prêtant l'oreille.)—Quoi?

Le plaignant recommence, réunit ses efforts pour faire sortir sa voix et ne parvient qu'à mélanger son râle de quelques éclats qui rappellent les petites trompettes de bois d'un sou, qu'on donne aux enfants.

M. le président. —Ah! cela n'ira pas tout seul [rires]; avez-vous des témoins?

Le plaignant fait un signe affirmatif et continue "à parler." (A parler est une manière de parler.)

M. le président—Non, c'est inutile nous allons entendre vos témoins.

Un témoin s'avance.

M. le président—Levez la main!

Le témoin tend l'oreille.

M. le président—Levez la main!

Le témoin fait signe qu'il n'entend pas.

M. le président—Un plaignant muet, ou c'est tout comme, un témoin sourd!.. Au plaignant: Avez-vous d'autres témoins?

Le plaignant fait un signe négatif.

M. le président—S'il n'est pas bien explicite, voilà une affaire qui ne sera pas facile à juger.

Sur l'ordre de M. le président, l'audiencier crie dans l'oreille du témoin de lever la main, de prêter serment, puis de dire ce qu'il sait.

Le témoin—Moi! mais je ne sais rien!

Etonnement du plaignant qui, avec la voix que vous savez, élève la folle prétention de se faire entendre d'un sourd: il interpelle le témoin. (Rires bruyants dans l'auditoire.)

L'audiencier (au témoin)—M. le président demande, si vous ne savez rien, pourquoi on vous a assigné?

Le témoin—Seulement je suis accusé d'avoir trouvé une pièce de dix sous en revenant de mon travail.

M. le président—Il ne s'agit pas de vous, personne ne vous accuse; allez vous asseoir.

L'audiencier (dans l'oreille du témoin).—Allez-vous asseoir.

Le témoin.—Oh! je ne suis pas bien fatigué.

M. le président (au plaignant).—Eh bien, il ne sait rien, votre témoin.

Le plaignant semble protester par ses gestes.

M. le président.—Vous ne pouvez pas le faire parler, quoiqu'il ne sait rien; il n'y a que vous qui savez quelque chose et vous ne pouvez pas parler.

Comme, en définitive, le rôle porte le mot "injure," le tribunal, dans de semblables circonstances, a jugé l'affaire entendue, et a renvoyé les trois prévenus des fins de la plainte.

Alors qu'il était légat à Bruxelles, le pape actuel fut invité à un grand dîner où assistait le marquis de X.... esprit fort, poussant le scepticisme jusqu'à l'irrévérence.

Au dessert, le gentilhomme alla vers Mgr Pecci et crut fort spirituel de lui montrer sa tabatière dont le dessus portait, peinte sur ivoire, une Vénus outrageusement décolletée.

Le prélat considéra la peinture longuement, et sans se déconcerter:

—Très beau! très beau! murmura-t-il en fin connaisseur.

Puis, levant les yeux sur le marquis.

—Le portrait de la marquise?....

—Quelques mots d'enfant.

Son interlocuteur est un vieil avare reçu dans la maison.

Toto, un jour qu'il est au salon avec lui, grimpe sur ses genoux et, curieusement.

—Hé.... monsieur, c'est-il avec un couteau qu'on dit que tu coupes les liards en quatre?

Deux anciens amis, aujourd'hui deux ennemis [illegible] dans l'île de Croissy.

Tout est prêt pour le combat les armes sont chargées, les témoins grelottent de peur; tout à coup l'un des adversaires dit à l'autre:

—Tu tiens donc bien à ce que tu as dit?

—Moi? Pas du tout!

—Alors pourquoi nous battre?

—Pour prouver que nous n'avons pas peur.

—Redevenons amis plutôt.

Certes, je veux bien. Mais il n'en faut pas moins que l'un de nous deux reste sur le terrain.

—C'est vrai, tu as raison. Eh bien reste, moi je m'en vais.

Décédé hier, 4 octobre 1881, à 10 heures du matin, BERTRAND FONTAN, dit Canewerm, boucher, natif de Trie, Hautes-Pyrénées, (France) âgé de 24 ans, résidant à la Nouvelle-Orléans depuis onze ans. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, à quatre heures. Le corps est exposé à l'encoignure des rues Forstall et Royale.

De la part de sa tante et de ses amis.

Décédé, hier, à midi moins un quart, à l'âge de 79 ans, JEAN PIERRE CORBY, natif de Besançon, département du Doubs, France, et résident de cette ville depuis 21 ans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à MIDI. Le convoi mortuaire partira de la résidence de M Joseph Muller, aux Fair Grounds.

De la part de son amie.

LE BITTER MALAKOFF
A reçu la seule médaille à l'Exposition de Paris en 1878.
Pas de tonique semblable.
ALPH. WALZ,
Seul propriétaire et fabricant. 26 rue Conti.
5 oct—1 an, tous les deux jours.

On demande
UNE des piqueuses et faiseur de boutonnières pour faire les tiges pour souliers de dames et qui devra travailler au magasin même. S'adresser au No 119 de la rue Bourbon.
5oct—1f

CHANGEMENT DE LOCAL.
W. G. TEBAULT,
MARCHAND DE MEUBLES
No 47 RUE ROYALE.
Sous peu je m'établirai dans des magasins plus spacieux,
37, 39 et 41 RUE ROYALE,
A l'occasion de ce changement de local, je vendrai tout mon stock qui se compose de meubles beaux et moyens:
Ameublements de salons,
Ameublements de chambres,
Ameublements de salles à manger,
Et un vaste assortiment de Meubles ordinaires à tous prix, pas au-dessous des prix coûtants, pendant les 60 jours à venir.
W. G. TEBAULT,
47 rue Royale,
1er sept—1an Nlle-Orléans.

Avis spécial!—A partir de SAMEDI, 3 octobre, le chemin de fer Morgan's La. & Texas établira le service quotidien d'un convoi à passagers et d'un convoi à marchandises jusqu'à Whiteville. Pour plus de renseignements, s'adresser à
CHS. A. WHITNEY & CO., agents généraux.
4oct—5f

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 93 RUE ROYALE.
Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.
Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Allemand Jean Baptiste	Gérard Jules
Audibert François	Grossmont Claude François
Bessonneau Pierre	Godin Charles
Brun J	Guyot Je Pierre
Bancilhon Judith	Hullot Henri
Bodin Hippolyte	Jaunay Jean
Bourgeois Louise Marguerite	Joubert Fortuné
Chaland Louis	Lavigne André
Chabaud B	Lebègue Paul
Cherlat Dominique	Laglès Jean Marie
Costex Paul	Lestelle Jean
Chamly Guillaume	Lagrue Edouard, Emmanuel
Duquesnay (Louis de Gastine Maxe)	Mathieu Dominique
Destore Alex Henri	Miron Jean
Dieudonné Nicolas Joseph	Marquet Jean
Eyragallière Dr Isidore	Plat Barthélemy Denis
Egle ou Eggle Mme Vve	Robert Charles Guillaume
Fleury Dominique	Ins Breton
Fontaine Dame, née Albertine Seoll	Richoux Mr
	Thierry Mme Désiré Edouard
	Vincent Avet

La Nouvelle-Orléans, le 4 octobre 1881.
Le Consul,
Vicomte PAUL D'ABZAC.
3 oct—

A partir de ce jour M. MAURICE E. BRIERRE devient intéressé dans nos affaires et la raison sociale sera dorénavant TH. BRIERRE & SON.
TH. BRIERRE & CO.
Nlle-Orléans, 1er octobre 1881.
1er oct—7f

A ceux que cela concerne.—Nous avons l'honneur de vous annoncer que M. E. H. HUGUET, représentera à partir de cette date notre maison de commerce à la Nouvelle-Orléans. M. CHARLES W. REIN, ayant cessé toutes relations d'affaires avec nous.
Vos dévoués serviteurs,
BRANCH CROOKES & CO.
2 sept— St. Louis, Mo., 29 août 1881.

WM. E. MURPHY,
AVOCAT,
Au No 77 de la rue de la DOUANE,
ENTRE LA RUE DE CHARTRES ET DU PASSAGE DE LA BOURSE.
Consultations de 9 à 3 heures, en français et en anglais.

ALBERT VOORHIES,
AVOCAT,
A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet [illegible]
Sept—

La Sécurité dans la Marche!
La protection la plus complète pour les enfants.
Pour éviter les accidents, chaussez vos enfants avec le
RED STAR
SPRING HEEL
SHOE.

L'ÉTOILE ROUGE!
Coin Canal et Baronne,
Nouvelle-Orléans, Lne.
ON EXPÉDIE DES CATALOGUES SUR DEMANDE.

La Sécurité dans la Marche!
La protection la plus complète pour les enfants.
Pour éviter les accidents, chaussez vos enfants avec le
RED STAR
SPRING HEEL
SHOE.

LES HÉRITIERS DE
J. LEVOIS
133 RUE DU CANAL,
Bâtisse Touro.
Déballeront, LUNDI, 3 du courant, un très grand assortiment d'étoffes françaises et anglaises pour robes, importées par eux et comprenant les dernières nouveautés en
Etoffes laine, laine et soie,
—Un choix complet de—
Garnitures Brochées et à Carreaux.
Se mariant avec les couleurs de drape.
Ils offrent des BARGAINS spéciaux dans leurs étoffes pour robes, importées l'année dernière.
Ils sollicitent l'examen des personnes qui ont besoin de robes d'automne et d'hiver.
2sept—

Bonne occasion!
A VENDRE
Pour cause de changement d'affaire.
UNE grande installation de vidange avec une grande et excellente clientèle, avec toutes les installations de premier ordre et en très bon état; nécessaire à l'exploitation de ce genre de commerce. Prix modéré. C'est une excellente affaire pour un homme laborieux. Le matériel, etc., peut être examiné le dimanche toute la journée, ou tous les jours de la semaine, de 5 à 6 heures P. M., rue Johnson entre St Pierre et Vieux Bassin. Conditions: demi comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit avec une bonne garantie. Pour plus amples informations, s'adresser à
FLAVIUS LABESQUE,
97 Passage de la Bourse, près Conti.
27 juil—2m

Avis de société.
LES soussignés annoncent respectueusement qu'ils ont, ce jour, formé de nouveau leur ancienne société sous la raison de GIRARDEY & MACON, pour l'exploitation des affaires de propriétés foncières dans toutes leurs branches. Au bureau No 31 rue du Camp, bâtisse Tulane.
C. E. GIRARDEY,
J. L. MACON.
1er octobre 1881. 1er oct—7f

Gages. Gages. Gages.
JE prie respectueusement toutes les personnes qui me doivent des intérêts arriérés sur des objets mis en gage par eux de venir les payer à partir d'aujourd'hui jusqu'au LUNDI 3 octobre époque à laquelle tous gages forfaits seront invariablement vendus à l'encan.
P. S. La vente commencera LUNDI, 3 octobre, au coin des rues Bourbon et Conti, par l'entremise de MM. Spear & Recoffier.
23 sept— J. ANGLADE.

Occasion rare.
250 douzaines de ciseaux fins comme il n'y en a pas en ville, à très bon marché. 2 douzaines d'étuis à ciseaux contenant 4 paires de ciseaux. Couteaux et ciseaux pour couper les cors. Pour grocers, des couteaux valant $1.50 seront vendus à 75c Aussi, 100 douzaines de couteaux de table. Sécateur, Serpet pour jardiniers, à vendre par G. Lamothe, 101 rue Royale.
1er sept—3m. Dim. Mar. Jeu.

HOTEL CHALMETTE.
98 et 100...Rue St-Charles...98 et 100
Succursale du restaurant
VICTOR.
Chambres garnies et salons pour familles, voyageurs, etc., à des prix très modérés.
22 sept—1 m.

Tombes et Fours à vendre
DANS le cimetière St-Louis, rue Esplanade. Construction de TOMBES en marbre et en briques à des prix modérés, réparation de tombes à des prix également modiques. S'adresser à
FLORVILLE FOY.
12 août—3m. Rue des Remparts No 83.

Pension Privée.
No 128 rue Royale, entre St Louis et Toulouse, Nouvelle-Orléans.
J'AI l'honneur d'informer ma nombreuse clientèle que toutes les mesures ont été prises pour rendre le séjour de ma maison le plus agréable possible et l'on trouvera tout le confort que l'on puisse désirer dans un hôtel. Je prie les voyageurs de visiter mon établissement où ils trouveront bonne table et de magnifiques appartements, le tout à des prix modérés.
Je sollicite le patronage des habitants de la campagne.
5 sept—3 m L. TRAPOLIN.

H. BILLARD,
LIBRAIRIE FRANÇAISE
59 RUE DE CHARTRES,
Coin Bienville. Nlle-Orléans.
Raspail—Manuel Annuaire de la Santé $0 80
Corlieu—Aide mémoire de Médecine et de chirurgie $2 75
Jeannel—Formulaire officinal et magistral international $2 50
Dorvault Officine, (dernière édition.) $5 50
Bouchardat — Annuaire de Thérapeutique $1 00
— Formulaire magistral $2 00
Cazeaux—Traité des Accouchements $5 00
Littérature.
Théophile Gautier—Oeuvres par volumes $1 25
Gve Flaubert—Oeuvres par volumes $1 25
Henri Gréville— $1 25
Jules Verne—La maison à vapeur, un beau volume illustré $2 75
— Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré $3 00
— Les voyageurs du XIX siècle, un beau volume illustré $3 00
Bibliothèque du cultivateur et du Jardinier.
Elevage des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume
Bourgeois d'Orit—Guide pratique de la culture de la canne à sucre $3 00
LE DESSIN POUR TOUS,
Méthode Cassagne,
Etudes d'Ornements Paysage, Marine, Fleurs Figure, Genre, Animaux.
BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALEMBOURS, CHANSONS, à 25 c. le volume.
Manuels Roret. Collection complète à $1 25 le volume.
26 aiu—1y

TAPIS.
B.&W. CRONER,
Annoncent l'ouverture d'un immense stock de
Tapis de choix nouveaux.
Rugs, (devants de cheminées) toiles cirées, stores de fenêtres, corniches, Rideaux de dentelles.
Le tout aux prix les plus réduits possibles.
—AUSSI—Un choix élégant de Nouvelles Marchandises sèches d'automne,
surtout des soieries et des satins noirs et en couleur, Nouveautés en étoffes à robes à soie mêlée, Nouveaux genres, Bonneterie, Dentelles, Gants, Linge de dessous pour dames et enfants, Ulsters, Manteaux et Surtouts de tous genres.
Echantillons envoyés sur demande.
161 rue du Canal, coin Bourbon.
18 sept—

Taxes arriérées de ville de 1881.
Département des finances.
Hotel de Ville,
Nlle-Orléans, 8 septembre 1881.
Les personnes que cela concerne sont prévenues par la présente notice que ce département prépare maintenant des listes de taxes non payées de 1881, qui seront publiées vers ou avant le 15 du mois prochain.
Jusqu'à nouvel ordre, les retardataires pourront payer par acomptes, sauvant ainsi l'intérêt sur les sommes payées.
Signé: B. T. WALSHE,
Administrateur des finances.
8sept—jusq 15 oct

Avis aux Contribuables.
Bureau No 38, Passage de la Bourse.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences de l'Etat à un escompte libéral.
JOHN T. DUFOUR,
24 sept— No 38 Passage de la Bourse.

A. Desforges, Hy J Montagnet, Jos B Williams,
Nlle-Orléans. Nlle Orléans. Pittsburg.
Grand Lake Coal
COMPANY.
DESFORGES,
MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbon.
Pittsburg, Anthracite et Cannel.
Bateaux, fabriques, presses, planteurs et familles approvisionnés aux plus bas prix du marché.
Charbon en barils pour être expédié.
Chantiers: 1er sur la Levée, entre les rues Port et St-Ferdinand, 2me do au pied de la rue Mandeville, 3me do entre les rues Henderson et Robin.
Agents du "Bayou Sara Coal Depot".
Bureau: coin des rues Gravier et Carondelet,
1er sept—3m Nlle Orléans. Lne.

Fabricants de Sucre. de Candis et Brasseurs.
1851..... ONNABEL 1881
TRENTE années consécutives de succès ont établi sans conteste la supériorité du Bi-Sulfite de chaux de Bonnabel sur tous les antiseptiques et agents de défécation et de décoloration qui aient jamais été employés dans le traitement des Jus de Cannes. Tous les bras[seurs] du Nord et de l'Ouest font usage du bi sulfite. Circulaires et renseignements envoyés sur demande.
P. O. Box 1218. H BONNABEL, 37 rue North Peters.
18 sept—2m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés
—EN—
NATTES
DE CHINE.
A. Brousseau's Son,
17.....RUE DE CHARTRES.....17
TAPIS
Le plus grand stock au Sud.
Prix qui conviendront à tout le monde.
28juin—

FÉBRIFUGE INDIEN
—DU—
Dr. Chas. Deléry.
REMÈDE préventif et curatif sûr dans toutes les Fièvres Paludéennes. Il agit comme un charme, surtout dans les cas où le sulfate de quinine s'est montré inefficace.
Ce Bitter agit en outre comme Tonique et Apéritif puissant.
EDGAR DELÉRY, Propriétaire,
Baie St-Louis, Miss.
Ce Bitter se trouve en vente dans toutes les principales pharmacies. 21oct—

On demande
UNE bonne CUISINIÈRE blanche pour une famille de deux personnes, inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. S'adresser au No 36 rue Decatur.
4 oct—3f.

Demande de collaborateur.
UN journaliste d'une compétence toute spéciale demande un collaborateur pour fonder dans l'Amérique centrale un journal littéraire, scientifique, commercial et financier. Ce journal, d'une grande nécessité, est indispensable. Résultats certains. Ecrire pour traiter aux initiales H. I. J. bureau de l'ABEILLE.
7sept—

A VENDRE,
UNE MACHINE complète à scier le bois, de la puissance de 5 chevaux scie, bouilloire, etc., etc.; le tout en bon état. Elle sera vendue à bon marché pour cause de maladie. S'adresser à
JOS F. EBRLE
2 oct— No 77 Passage de la Bourse.

A VENDRE,
Coin Laharpe et White.
Près du dépôt des chars de la rue Dumaine.
4,000 Pieux pour barrières.
22 sept—15 f.

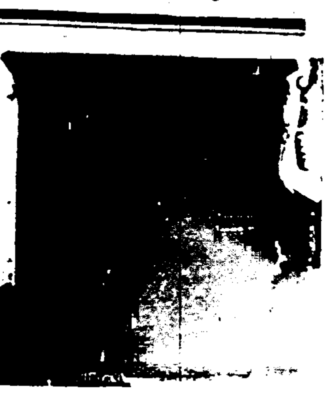

Pianos Pleyel
FABRIQUÉS PAR
PLEYEL, WOLFF & CIE.,
DE PARIS.
Vendus exclusivement par
Louis Grunewald
127 RUE DU CANAL ET 18
RUE BARONNE.
Les Pianos Pleyel, renommés dans le monde entier, sont connus du public depuis plus de cinquante ans, et durant cette longue période ils ont prouvé qu'ils étaient les plus durables, les plus économiques et les favoris de tous les pianos pour tous ceux qui apprécient les mérites réels d'un instrument de premier ordre.
Les véritables Pianos Pleyel sont importés exclusivement par L. GRUNEWALD, le seul agent général autorisé aux Etats-Unis.
Chaque Piano est accompagné d'un certificat original des fabricants, et aucun n'est véritable sans ce certificat. Soyez en garde contre les imitations, et si vous voulez acheter le véritable Piano Pleyel, allez au magasin de musique de Grunewald où ils vous seront offerts aux prix les plus réduits et aux conditions les plus faciles.
Nouveaux arrivages par tous les navires français. Venez voir mon stock et le juger par vous-mêmes.
LOUIS GRUNEWALD,
127 CANAL et 18 BARONNE.
21 sept—

CHANGEMENT DE LOCAL.
C. DUHAMEL, Opticien,
ANNONCE respectueusement au public qu'il a transféré son magasin du No 111 de la rue du Canal au
No 14 RUE DE CHARTRES,
où il sera heureux, comme par le passé, de remplir les commandes pour les instruments d'optique, instruments d'ingénieur et de tous les autres instruments. S'étant assuré les services d'ouvriers capables pour la réparation de ces instruments, il sollicite la continuation du patronage dont il a été honoré depuis tant d'années.
Les clients de la maison peuvent être assurés que l'ancienne réputation qu'elle s'est faite se maintiendra.
C. DUHAMEL,
2oct—1m 14 rue de Chartres, Nlle Orléans.

FRANTZ & OPITZ,
Successeurs de A. BONNET & Cie.,
Montres, bijouterie.
51 rue Royale,
Coin Bienville.
Nlle-Orléans.
BIJOUTERIE
ET MONTURE DE
DIAMANTS.
DIAMANTS.
N.B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée.
7sept—31 tes MeVD

Mme C. OLBERDING.
ANNONCE à sa grande clientèle et au public qu'elle est partie pour New-York, dans l'intention de faire de forts achats pour les modes d'hiver. Elle doit rapporter les marchandises les plus riches et les plus rares. Elle aura le plus grand assortiment de fleurs pour chapeaux, et de tout ce qu'on peut désirer dans l'article de mode. Elle prévient le public qu'elle ouvrira un grand magasin le 1er octobre au No 71 rue Royale, entre Conti et Bienville.
4 sept—2m. D. Mer. S.

HENRY N. SIEBRECHT.
49.....RUE ROYALE......49
MEUBLES DE SALONS, CHAMBRES A COUCHER ET SALLE A MANGER, RICHES ET ÉLÉGANTS
DANS LE DERNIER GENRE.
Papier de tenture, qualités de luxe et qualités ordinaires.
PRIX MODÉRÉS.
21 avril—6m.

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer Crescent City.—No 8 rue de Chartres Nlle Orléans, 28 septembre 1881—Le nombre des chars est augmenté sur la ligne des rues Canal, Coliseo et Upper Magazine ainsi que sur celle des rues Tchoupitoulas et Annonciation, et tout sera fait pour assurer aux passagers un transport confortable et rapide.
J. B. JUDEN,
Secrétaire.
28 sept—7f

Avis.
LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à
CASH,
30sée— Lock Box [illegible] N. O., P

Entrepôt de Tapis et de Toiles-Cirées.
ELKIN & CIE,
100..RUE DU CANAL..100
Reçoivent des nouveautés en tapis
AXMINSTER,
MOQUETTE,
VELOURS
et BRUXELLES,
Ayant des bordures se mariant avec et en le désire.
DEVANTS DE CHEMINÉE ET TAPIS ORIENTAUX.
TAPIS DE BRUXELLES,
à soixante-quinze sous la yarde et au-dessus.
TOILES CIRÉES
et Linoleum pour Planchers.
Rideaux et Etoffes à Rideaux,
Dessins nouveaux et élégants en dentelle antique.
SOIES CRUES
de qualités et genres divers.
Stores de Fenêtre,
Blancs, Cramoisis, Ecrus, Hollande,
Stores à dessins transparents.
Stores à dessins Opaques.
NATTES
COCO, NAPIER ET CANTON.
Grande variété de Franges nouvelles
18 sept—1an

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 4 OCTOBRE—CLASSE No 235
Tirage de 4 heures P. M.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
4	1	76	57	27	10	27	17	7	34	62	30	18	[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature,
Ce 4 octobre 1881—4 heures P. M.
LOUIS H. PILIÉ
J. A. A. ROUSSEAU,
Commissaires.
Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos agences.